

# INFODAY FRANCE



## Programme LIFE :

un webinaire pour  
décrypter les appels  
à projets européens !





MINISTÈRES  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
TRANSPORTS  
VILLE ET LOGEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# INTRODUCTION



**Michaël MASTIER,**  
ingénieur en chef des  
ponts, des eaux et des  
forêts.

*Adjoint au Directeur de  
l'action européenne et  
internationale (DAEI)*

# Programme de la matinée

## 9h50 **Table ronde 1 : « Les bénéfices d'un LIFE pour un territoire. »**

- Simon Devisme - Chef du Service Eau et Nature ; DREAL Haut de France
- François Lemal - Chef de bureau au CGDD
- Sibylle Martin-Lauzer - Chargée de projet européen ; Région Sud PACA
- Aline De Snoeck - Directrice Générale Adjointe ; INEC

## 10h20 **Présentation de l'AAP 2026**

- Edouard Gatineau – Project Adviser; CINEA
- Grégory Le Laurent – Chef de bureau (DAEI/SPAG/POP)
- Aida Darghouth Asli - Déléguée générale ; Enviropea

## **Table ronde 2 : "Comment monter un projet LIFE gagnant ?"**

- ## 11h10
- Yanna Guisolan – Déléguée générale ; Enviropea
  - Corentin Crapart – Coordinateur LIFE Biospher'Adapt ; MAB France
  - Andréa Ferret-Lambert– Chargée de mission Eau et Europe ; OFB

## 12h-13h **Déjeuner libre**

# Programme de l'après-midi

**12h-13h Déjeuner libre**

**13h Café networking & mise en relation** en présentiel uniquement

**14h Approfondissement : Bâtir un projet LIFE**

Enviropea

- Choix par rapport aux autres programmes européens.
- Conseils pour le montage de projet en lien avec les conditions 2026 des AAP.
- Conseils pour monter une candidature.

**15h10 Rendez-vous individuels** sur inscription uniquement.



**MINISTÈRES  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
TRANSPORTS  
VILLE ET LOGEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# INTRODUCTION



**Grégory LE LAURENT,**  
*Chef du bureau  
Partenariats,  
Opérateurs, Projets au  
sein de la DAEI.*



# Table ronde 1 : Les bénéfices d'un LIFE pour un territoire.

# Table ronde 1 : Les bénéfices d'un LIFE pour un territoire.

## Les intervenants :



**Simon DEVISME**

**DREAL Haut-de-France**  
Chef du Service Eau  
et Nature



**François LEMAL**

**Commissariat Général du  
Développement Durable**  
Chef de bureau



**Sybille MARTIN-LAUZER**

**Région Sud PACA**  
Chargée de projet LIFE  
Heat&Cool



**Aline DE SNOECK**

**INEC**  
Directrice Générale  
Adjointe



# Présentation de l'Appel à Projet LIFE 2026.

# Présentation de l'Appel à Projet LIFE 2026.

## Les intervenants :



**Edouard GATINEAU**

**CINEA**  
Project Adviser



**Grégory LE LAURENT**

**Direction de l'Action  
Européenne et Internationale**  
Chef de bureau



**Aida DARGHOUTH ASLI**

**Enviropea**  
Chargée de projet Transition  
Énergétique



# Appel à Projets LIFE 2026

**Journée d'information LIFE France 2026**



*Edouard GATINEAU – Project Adviser  
CINEA.D2*

*6 Mai 2026*

# Le Programme LIFE 2021-2027

- L'ensemble du programme LIFE contribue à 100% aux objectifs généraux et spécifiques du “Pacte vert pour l'Europe”
- L'unique programme européen dédié exclusivement à l'environnement, la conservation de la nature et l'action climatique.
- Pour la période 2021-2027, un budget de **5,43** milliards €.
- Le programme de travail pluriannuel pour **2025-2027** a été adopté le 15 avril 2025: pas de changement du cadre politique pour ces Appels 2026 comparé à 2025



# Le programme LIFE 2021-2027

Contribuer à la transition vers une économie durable, circulaire, économe en énergie, reposant sur les énergies renouvelables, neutre pour le climat et résiliente au changement climatique

Protéger, restaurer et améliorer la qualité de l'environnement

Enrayer et inverser la perte de biodiversité



**Nature et Biodiversité (NAT)**



**Economie circulaire et qualité de vie (CEQL)**



**Action pour le climat (CLIMA)**



**Transition vers l'énergie propre (CET)**

## Projets

- Mettre au point et expérimenter des techniques et des approches éco-innovantes
- Contribuer à la mise en œuvre et à l'application de plans et stratégies en accord avec la législation de l'UE.
- Promouvoir les meilleures pratiques et les changements comportementaux
- Servir de catalyseur pour le déploiement à grande échelle de solutions efficaces

## Législation et politiques

- Soutenir leur développement, leur suivi et leur application
- Aider les États membres à améliorer leur mise en œuvre

## Bénéficiaires des subventions:

Des entreprises privées  
Des ONGs société civile  
Des autorités publiques



# Sous-programme « Nature et Biodiversité »



## Nature et Biodiversité

Contribution à:

Enrayer et inverser l'appauvrissement de la biodiversité.

Soutenir le réseau Natura 2000 et les cadres d'action prioritaire.

Intégrer les objectifs liés à la nature et à la biodiversité dans d'autres politiques et programmes de financement.



## Actions-type

Projets visant à préserver et restaurer la nature dans le réseau Natura 2000.  
Protection des espèces  
Espèces exotiques envahissantes  
Restauration des écosystèmes et bien plus encore...

Mise en œuvre intégrée du cadre d'actions prioritaires, RRN et de la Stratégie Biodiversité 2030.

Subventions d'un faible montant en faveur de la biodiversité dans les régions ultrapériphériques et dans les pays et territoires d'outre-mer (BEST)

# Sous-programme « Économie circulaire et qualité de vie »



## Economie circulaire et qualité de vie

### Contribution dans les domaines de:

Economie circulaire, bruit, air, produits chimiques, économie verte et circulaire, accidents industriels, gestion marine et côtière, sols, déchets, eau et environnement urbain.



## Actions-type

Soutien aux pouvoirs publics et autres parties prenantes pour la mise en œuvre de la législation de l'UE.

Soutien aux technologies et solutions prêtes à être mises en œuvre dans des conditions proches du marché, à l'échelle industrielle ou commerciale, pendant la durée du projet.

Projets intégrés dans les domaines suivants: air, eau, déchets et économie circulaire (nouveau). Favoriser le déploiement et l'accès au financement.

# Sous-programme « Atténuation du / Adaptation au changement climatique »



## Action pour le climat

Contribution à:

La transformation de L'Union européenne en une société neutre pour le climat et résiliente au changement climatique notamment au travers de:

L'atténuation du changement climatique  
L'adaptation au changement climatique  
et la gouvernance



## Actions-type

En ce qui concerne l'atténuation du changement climatique, projets contribuant de manière significative à la mise en œuvre de:

- La politique énergétique et climatique à l'horizon 2030
- Les plans nationaux des États membres de l'UE en matière d'énergie et de climat
- La Stratégie à long terme à horizon 2050 de l'Union européenne en matière de climat et d'énergie

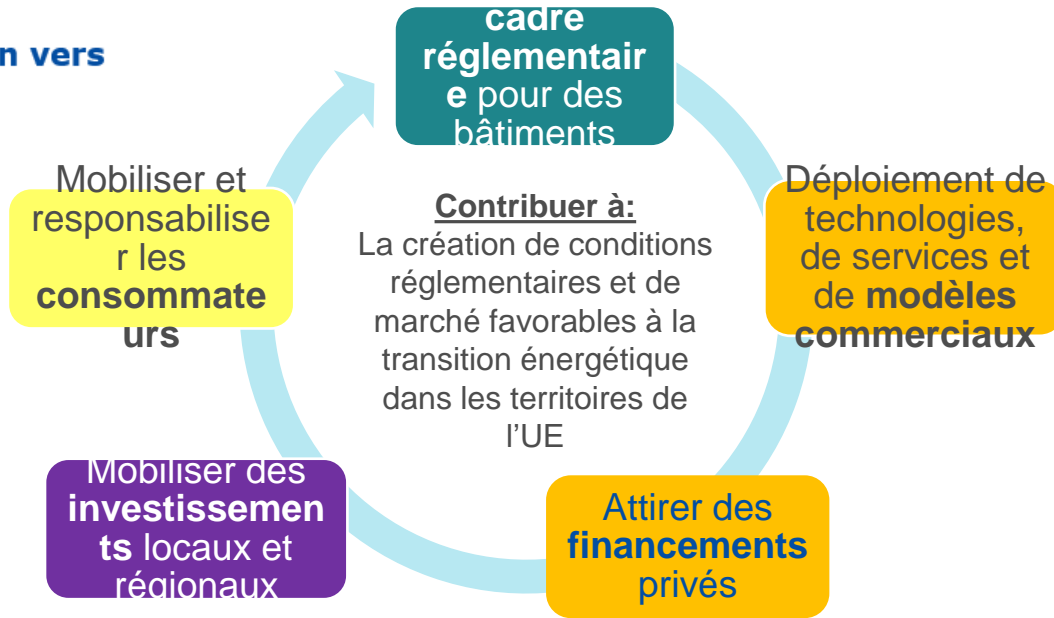
En ce qui concerne l'adaptation au changement climatique:

- Projets qui soutiennent la mise en œuvre de la stratégie d'adaptation de l'UE et sa déclinaison au niveau national

# Sous-programme « Transition vers l'énergie propre »



**Transition vers  
l'énergie  
propre**



**Type d'activités:** développer et diffuser les meilleures pratiques, mobiliser les investissements, améliorer les capacités, lever les obstacles sur le marché, sensibiliser, éduquer, responsabiliser.



# Qui peut participer au programme LIFE?

- **Toute entité juridique (publique/privée) établie dans un État Membre ou un pays ou territoire d'outre-mer relevant de cet État.**
- Les conditions de participation sont détaillées dans l'Article 6 du Call document.
- Pays tiers associés (**Islande, Macédoine, Moldavie, Ukraine, Monténégro + Serbie en cours**)
- Pour les entités basées dans des pays tiers non-associés au programme LIFE:
  - ✓ Exceptionnellement autorisées à participer lorsque cela se révèle nécessaire pour atteindre les objectifs d'une action donnée, de manière à assurer l'efficacité des interventions menées dans l'Union;
  - ✓ Supportent en principe le coût de leur participation.



# Types d'activités financées par LIFE (via Appels à Projets)

- Subventions à l'action:
  - ✓ Projets d'action standard (SAPs) – *NAT/CEQL and CLIMA*
  - ✓ Projets stratégiques de protection de la nature (SNAPs) - *NAT*
  - ✓ Projets stratégiques intégrés (SIPs) – *CEQL et CLIMA*
  - ✓ Autres actions (OA) : les actions de coordination et de soutien (CSAs) – *CET*
  - ✓ Projets d'assistance technique à la préparation de PSPN et de PSI (TA-PP)
  - ✓ Autres actions (OA) : les projets visant à répondre aux priorités législatives et stratégiques ad hoc (PLP) – *NAT/CEQL/CET*
- Subventions de fonctionnement (ONGs)



# Principaux changements par rapport aux Appels précédents

## → De manière générale, continuité et stabilité des règles par rapport à 2025

Quelques changements néanmoins:

- Plus d'Appel spécifique pour TA-R (maintenant intégré comme topic dans SAP-NAT et CEQL Gouvernance)
- Pour les SAPs: plus de possibilité d'inclure des 'Financial Support to Third Parties' (FSTP)
- Appel PLP organisé en 3 topics (un NAT/CEQL avec 5 priorités, et 2 CET)
- Alignement avec la guidance 2024 de la CE sur les activités en liens avec les politiques européennes
  
- Pas d'autres changements majeurs mais quelques petits ajustements dans le texte des Appels



# Appels à Projets 2026 – Vue d'ensemble (1)

Appel	Enveloppe indicative (M€)	Date d'ouverture	Date de fermeture	Date indicative de signature des contrats
SAP – Nature et Biodiversité	173,5	21/04/2026	22/09/2026	Juin 2027
SAP – Économie circulaire et qualité de vie	85,5	21/04/2026	22/09/2026	Juin 2027
SAP – Atténuation/Adaptation au changement climatique	60	21/04/2026	22/09/2026	Juin 2027
CSA – Transition vers l'énergie propre	85,5	21/04/2026	16/09/2026	Juin 2027

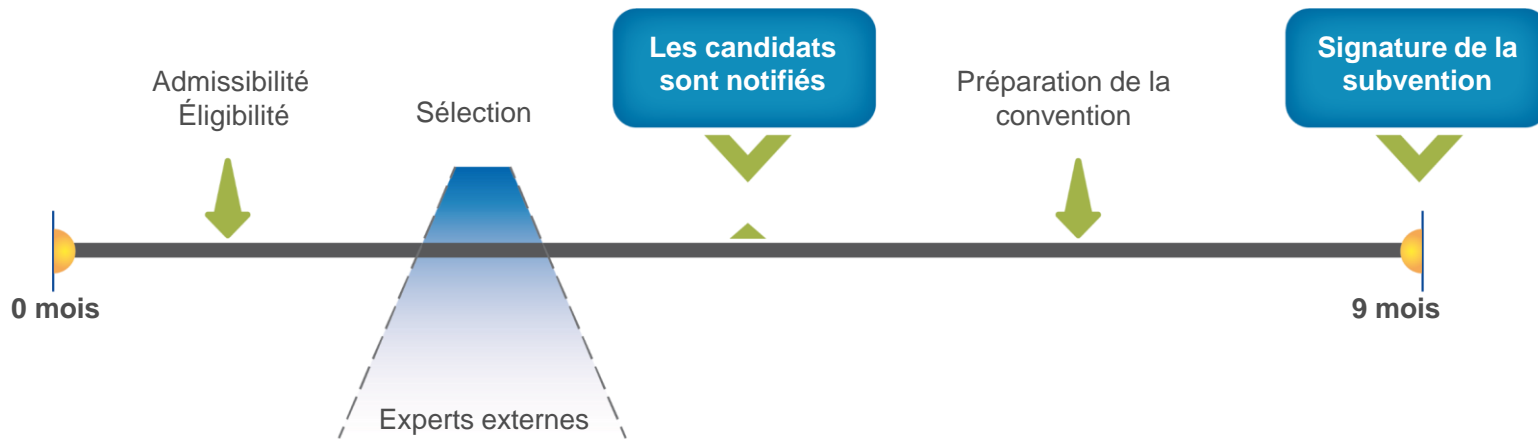


## Appels à Projets 2026 – Vue d’ensemble (2)

Appel	Enveloppe indicative (M€)	Date d’ouverture	Date de fermeture	Date indicative de signature des contrats
SNaP – Projets stratégiques de protection de la nature	75	Phase 1 (CN): 21/04/26  Phase 2 (FP): Novembre 2026	Phase 1 (CN): 03/09/26  Phase 2 (FP): 04/03/27	Novembre 2027
SIP - Économie circulaire et qualité de la vie	58			
SIP – Atténuation / Adaptation au changement climatique	30			
PLP – Projets préparatoires	18	21/04/26	22/09/2026	Mai 2027
TA-PP	1	21/04/26	22/09/2026	Février 2027



# Le processus d'évaluation



# Critères d'évaluation

4 **critères d'évaluation principaux** (notés chacun de 0 à 20 - total /90)):

- 1) **Pertinence**
- 2) **Impact (pondéré x1,5)**
- 3) **Qualité**
- 4) **Ressources**

Points de bonus possibles (critère n° 5 – total /10):

- ✓ Synergies entre les sous-programmes LIFE
- ✓ Régions ultrapériphériques et zones avec besoins spécifiques
- ✓ Réutilisation/réexploitation de résultats issues d'autres projets UE
- ✓ 'Potentiel catalytique' exceptionnel (mobilisation d'autres ressources)
- ✓ Coopération transnationale entre Etats Membres

- Le score du critère 'Impact' a un poids supérieur (1,5) par rapport aux autres critères (1).
- Les points de bonus sont basés sur des critères oui/non. Il n'y a pas de gradation: une candidature reçoit 0 point ou 2 points. Maximum 10 point au total.



# Conseils issus de l'expérience (1)

- Lire dans le détail le texte de l'Appel à Projets ciblé et [les FAQ](#) publiées sur le site de CINEA !
- Importance de bien cibler le projet et les résultats souhaités (vs multiplicité des sites/objectifs flous/'liste de courses') - ne pas nécessairement aller vers 'plus grand / plus de sites / plus gros'
- Considérer la taille du partenariat et inclure dans le partenariat formel seulement les organisations nécessaires (et considérer éventuellement d'autres manières d'impliquer ces autres organisations)
- "Maturité" du projet (temps investi vs probabilité de succès)
- Qualifier et quantifier l'impact attendu, en partant d'un état de référence bien défini (critère pondéré)
- Intégrer dans la candidature les parties prenantes – montrer leur implication tout au long du projet (expliquer également pour la partie amont du projet)



## Conseils issus de l'expérience (2)

- Bien fournir toutes les annexes nécessaires! (ex: permettant de démontrer la pérennité des actions du projet, annexes pour achat foncier (pour NAT))
- Profiter de l'espace offert par le formulaire de candidature: bien lire les intitulés des questions et éviter les répétitions entre les sections
- Tableau budget détaillé:
  - éviter les enveloppes macro ('lump sums') regroupant plusieurs types de coûts/plusieurs tâches;
  - privilégier une description détaillée de comment le montant a été estimé
- Points de bonus: bien lire les attendus dans le Call document et les [FAQ](#) (notamment pour 'synergies', 'uptake')
- Bien considérer les risques et potentiels facteurs de retards (permis, accords de propriétaires etc.)



# Journées d'informations européennes LIFE: 28 – 30 Avril 2026



[Lien vers les enregistrements](#)



# Liens utiles

- [Site officiel du Programme LIFE](#)
- [Funding and Tenders portal](#) (pour dépôt de candidatures de projet)
- [Sessions d'information détaillées par priorité du sous-programme CET](#) (en anglais, indispensable pour préparer une bonne candidature)
- [CINEA projects dashboard](#) (vue d'ensemble statistiques de tous les projets financés, y.c. LIFE)
- [Base de données des projets LIFE](#)
- [Fiche d'information – LIFE en France](#) (vue d'ensemble depuis 1992, liste de projets en cours)

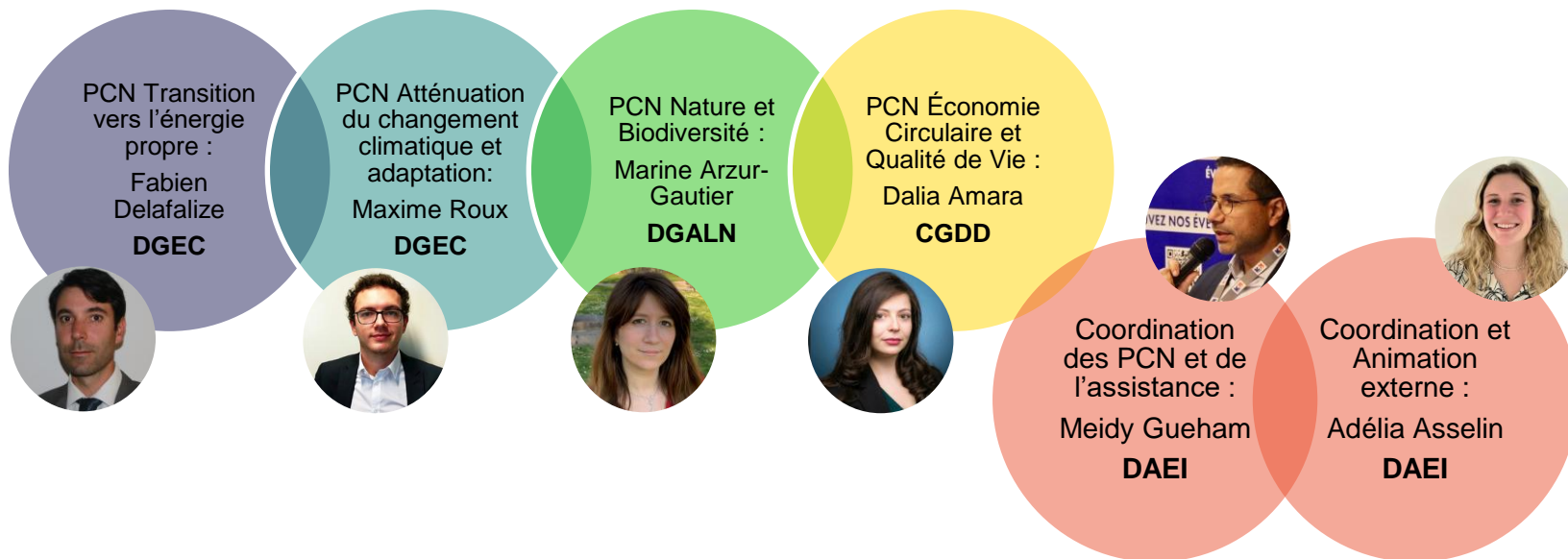




[https://cinea.ec.europa.eu/life\\_en](https://cinea.ec.europa.eu/life_en)



# L'équipe LIFE France



Rôle du PCN pour les porteurs de projet : vous aider à comprendre si votre projet est éligible et pertinent pour LIFE !

Pour contacter un PCN, une adresse unique est à votre disposition : [lifepiusfrance@developpement-durable.gouv.fr](mailto:lifepiusfrance@developpement-durable.gouv.fr)

# L'accompagnement du Ministère

- Le Ministère prend en charge un dispositif d'assistance personnalisée gratuit pour les porteurs de projets français, réalisé par **Enviropea**.
- Elle aide à améliorer la proposition sur le fond et sur la forme, de manière à satisfaire au mieux les exigences de la Commission européenne.
- Elle vous permettra également de bénéficier d'un atelier d'aide à la rédaction (en mai).

## Assistance technique :

12 heures d'accompagnement personnalisées en fonction de vos besoins sur la construction de votre candidature.



## Relecture :

Une analyse de votre proposition rédigée, au regard des critères d'évaluation de la Commission.

Sur notre page Internet, retrouvez toute l'année des ressources régulièrement mises à jour

-> Formulaire de demande d'assistance

-> Information et Replay de nos événements

-> Fiches décryptage et traduction des appels à projets, foire aux questions nationales et base de données européenne des projets.



# A venir : Webinaire LIFE Clean Energy Transition (projets CSA)

11 mai 2026 | 14h – 16h



Approfondissement de l'appel à projets LIFE CET :  
décryptage des AAP 2026 et table ronde avec  
retours d'expérience

[https://enqueteur.dgec.developpement-  
durable.gouv.fr/index.php?r=survey/index&sid=393796&lang=fr](https://enqueteur.dgec.developpement-durable.gouv.fr/index.php?r=survey/index&sid=393796&lang=fr)

---

# InfoDay 2026 – conseils techniques pour les SAP



06 mai 2026



## Qu'est-ce qu'un projet LIFE ?

### Un projet qui résout un problème environnemental

Votre projet doit avoir pour objectif **d'améliorer une situation initiale dégradée** / de résoudre un problème – **un projet LIFE est une solution à un problème, qui doit résoudre toutes les causes et origines de ce problème** (ou a minima les aborder)

Il ne s'agit donc pas d'une action unique, isolée, ou de « prise de relai » des obligations existantes des différents acteurs, mais bien de **projets aux axes d'approche multiples visant une amélioration pérenne et complète.**

## Qu'est-ce qu'un projet LIFE ?

### Un projet avec un impact concret, ambitieux et mesurable sur l'environnement

L'impact de votre projet doit pouvoir être mesuré par rapport à **une baseline connue**

Par exemple :

- passer de 150 etCO2 émises/mois à 45;
- taux de PM2,5 qui passe de 25µg/m<sup>3</sup> à 10µg/m<sup>3</sup> en moyenne;
- augmentation de la population d'une espèce prioritaire précise de 15 à 260 individus;
- amélioration de l'état écologique de « mauvais » à « bon » grâce à l'amélioration des critères xx et yy;
- capacité d'investissement dans les EnR débloquée par le projet de xx xxx€;
- etc.

**Vous ne pouvez donc pas utiliser votre projet pour identifier les problèmes, ou chiffrer votre état des lieux.**

## Qu'est-ce qu'un projet LIFE ?

### Des projets dotés d'un budget significatif

En moyenne, les projets standards ont souvent un budget variant entre 2 et 5 millions d'euros, mais cela peut être moins, ou plus ! Les porteurs sont libres de déterminer le montant dont ils ont besoin (sauf pour CET, pour lequel des budgets indicatifs sont donnés par la Commission)

Nous recommandons cependant de ne pas déposer de projet dont le budget total serait inférieur à 600 000€ - ce serait déjà un très petit projet, or la Commission recherche des projets « à impact ».

### D'une durée adaptée au type de projet LIFE choisi :

Les projets LIFE standards ont souvent une durée de 3 à 5 ans (un peu plus pour N&B), mais là encore ce n'est qu'une moyenne.

**Attention aux projets CET** qui eux ont un budget « suggéré » (souvent 1 à 2 millions) et des durées généralement plus courte (2 à 4 ans)

## Qu'est-ce qu'un projet LIFE n'est pas ?

### **Un projet sans lien direct avec la politique environnementale et climatique de l'UE**

➤ Le principal objectif du projet doit être environnemental ou climatique, et présenter des résultats chiffrés

### **Un projet centré autour de coûts d'infrastructure**

➤ Les coûts d'infrastructure (construction, rénovation, etc.) sont limités – cela ne doit pas être le cœur de votre projet (sauf pour des projets de restauration de milieux naturels)

### **Un projet centré autour d'actions de recherche fondamentale / d'acquisition de connaissance**

➤ L'acquisition de connaissance n'est acceptée qu'à condition qu'elle ne conditionne pas le contenu du projet, et si ces connaissances sont utilisées pendant le projet pour atteindre des résultats environnementaux.

➤ Vous devez de toute façon connaître votre état des lieux pour pouvoir décrire un contexte chiffré – vous ne pouvez donc pas prévoir d'acquisition de connaissance sur ce sujet (ou alors à la marge, en « affinage »)

# Qu'est-ce qu'un projet LIFE n'est pas ?

## **Un projet réalisé en majorité par des prestataires/de l'assistance externe**

➤ Le recours à des prestataires est tout à fait possible, mais ne doit pas représenter la majorité de vos coûts – un projet LIFE doit être réalisé par un partenariat identifié. Une limite est donc fixée : les coûts de prestation ne doivent pas dépasser 30% du budget total. Cette limite est souple, mais tout dépassement devra être fortement justifié.

## **Un projet avec un budget inférieur à 600 000 €**

➤ Bien souvent l'envergure de ces projets ne permet pas de dégager un impact suffisamment ambitieux pour le programme LIFE

# Autres éléments à avoir en tête avant d'envisager un financement LIFE

**La date de démarrage des activités** : **juin 2027** au plus tôt (septembre recommandé)

- Cela signifie que les dépenses engagées avant cette date ne seront pas éligibles.

**La préparation d'un dossier de candidature** LIFE est une démarche exigeante et chronophage – il est indispensable de prévoir des ressources humaines suffisantes

- Il est recommandé au moins **3 mois ETP** à consacrer au montage du projet et à la rédaction du dossier – on ne rédige pas un dossier LIFE « en plus » de sa charge de travail habituelle.
- Il faut donc démarrer dès maintenant (vous êtes même un peu retard si vous partez de 0...)

## La plus-value européenne d'un projet LIFE

La plus-value européenne signifie que le projet apporte quelque chose à l'Union européenne. Elle est indispensable à tout projet européen et donc à tout projet LIFE. La « plus-value » est multiple et est constituée de plusieurs éléments:

### Contribuer de manière ambitieuse aux politiques de l'Union européenne

- Il est toujours indispensable d'établir un lien clair entre le projet et les politiques européennes de l'environnement, du climat et de l'énergie, en citant explicitement les objectifs de l'UE tels que fixés dans différentes stratégies (par exemple le Green Deal) ou textes législatifs (par exemple la Directive-cadre sur l'eau).
- La contribution aux politiques de l'UE sera d'autant plus importante que les résultats chiffrés du projet et sa réplification seront élevés.

### Développer et tester une solution innovante

- Il y a un intérêt en soi à favoriser le développement d'acteurs et de solutions innovantes : afin que les acteurs européens soient compétitifs ou même leader sur de nouveaux marchés / nouveaux domaines.
- La solution peut être innovante d'un point de vue technologique mais aussi en termes de méthodologie, de gouvernance, etc. **NB** : le caractère innovant est demandé pour certaines priorités des appels LIFE, mais pas toutes !

## La plus-value européenne d'un projet LIFE

### Favoriser la collaboration transfrontalière / transnationale entre Etats membres de l'Union européenne

- Cela n'est pas obligatoire dans un projet LIFE (sauf pour certains appels CET) mais sera toujours valorisé et un gage de plus-value européenne supplémentaire – des points bonus sont liés à cet aspect

### Un projet avec des synergies

- Le projet permet de mettre en œuvre d'autres politiques européennes autres que celles liées à son sujet principal. Par exemple, un projet « Adaptation au changement climatique » qui aurait un impact positif sur la biodiversité, ou bien un projet ayant un impact positif sur l'emploi, l'économie, etc.
- Le projet reprend les résultats d'un autre projet européen
- Le projet respecte de grands principes transversaux importants pour l'UE : marchés verts, écolabels, « do no harm », etc.

## La plus-value européenne d'un projet LIFE

### Un projet durable qui va être répliqué et utilisé à une plus grande échelle :

- Durabilité : un projet qui a un impact à long terme, et dont les actions clefs se poursuivent au-delà de la subvention LIFE
- La dissémination des résultats : la diffusion des résultats du projet le plus large possible aux publics-cibles pertinents
- La réplication/ massification : s'assurer que les solutions identifiées comme efficaces au sein du projet soit appliquées à une plus grande échelle

## L'importance du budget

La plus-value européenne signifie que le projet apporte quelque chose à l'Union européenne. Elle est indispensable à tout projet européen et donc à tout projet LIFE. La « plus-value » est multiple et est constituée de plusieurs éléments:

### Le « Good Value for Money »

- C'est le rapport entre les impacts de votre projet et la subvention demandée à l'Union européenne :
- Plus le projet a des impacts importants avec un budget faible plus cette « value for money » sera importante
- Il est possible d'avoir un budget important mais il faudra des impacts très forts pour que ce ratio reste bien évalué

### La transparence budgétaire

- **Être réaliste et sincère sur les besoins budgétaires engendrés par les actions du projet** : il faut que le budget reflète la description technique des activités de votre dossier de candidature
- Pour chaque action, passer en revue les différentes catégories de coûts et estimer les dépenses qui devront être encourues pour exécuter la tâche en question
- Être le plus précis possible : pas de « lump sump », c'est-à-dire pas de montant « en gros » sans description du contenu
- Un budget manifestement sous-estimé ne sera pas vu d'un bon œil

## Quelques exemples

Un bailleur social souhaite rénover son parc immobilier et a besoin de financement pour les travaux relatifs à l'isolation des logements et à leur équipement en système de chauffe performant.



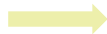
*Ce projet n'est pas un projet LIFE s'il ne vise aucune innovation ou démonstration dans les investissements envisagés et/ou du dispositif de financement de la rénovation énergétique*

Une collectivité souhaite verdir son territoire en finançant la plantation de 5 000 arbres sur une durée de 4 ans.



*Doté d'un impact relativement faible et sans véritable plus-value européenne ou valeur démonstrative, un financement LIFE pour cette unique action ne sera pas pertinent.*

Une association locale de protection de la nature souhaite lancer un programme d'amélioration des connaissances sur une espèce d'amphibien dans un territoire donné, afin de déployer des actions de protection adaptées à son comportement.



*En l'absence d'impact concret sur l'espèce d'amphibien en question pendant la mise en œuvre du projet, un financement LIFE n'est pas envisageable.*

# Questions & Réponses



# Table ronde 2 : Comment monter un projet LIFE gagnant?

*Crédit photo : Thierry Degen/ Terra*

# Table ronde 2 : Comment monter un projet LIFE gagnant ?

## Les intervenants :



**Yanna GUI SOLAN**

**Enviropea**  
Déléguée générale  
Experte LIFE



**Corentin CRAPART**

**MAB France**  
Coordinateur du projet LIFE  
BiospherAdapt



**Andréa FERRET-LAMBERT**

**Office français de la  
biodiversité**  
Chargée de mission - Eau et  
Europe

# Table ronde 2 : Comment monter un projet LIFE gagnant ?



**Yanna GUI SOLAN**

Enviropea  
Déléguée générale  
Experte LIFE



**Corentin CRAPART**

MAB France  
Coordinateur du projet  
LIFE BiospherAdapt



**Andréa FERRET-LAMBERT**

Office français de la biodiversité  
Chargée de mission - Eau et  
Europe

## Critères d'évaluation LIFE :

### 1. Pertinence (Coeff 1)

Alignement entre le projet et les priorités européennes, cohérence avec l'appel à projets, synergies et co-bénéfices

### 3. Qualité (Coeff 1)

Pertinence du plan d'action, faisabilité, stratégie de communication, etc

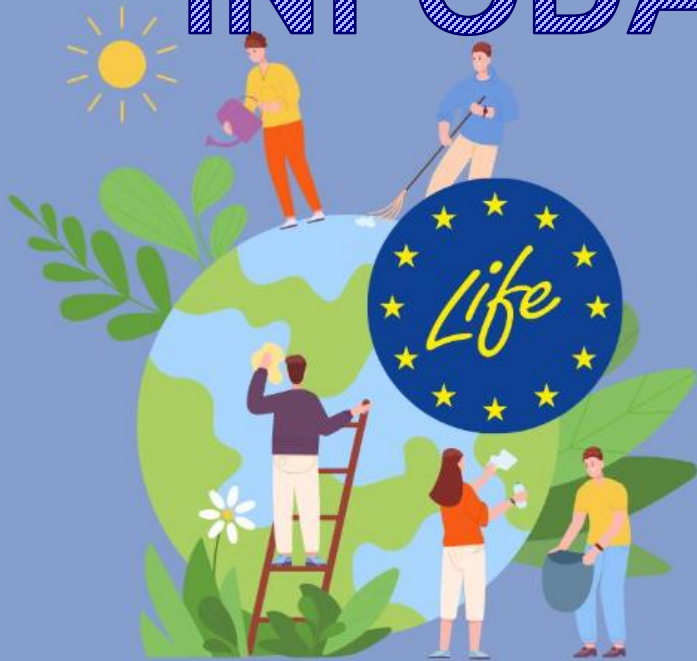
### 2. Impact (Coeff 1,5)

Engagements chiffrés et concrets en termes de résultats : ambition et crédibilité des impacts, durabilité des résultats, potentiel de réplication et de passage à l'échelle, effet levier

### 4. Ressources (Coeff 1)

Cohérence du budget, des ressources humaines mobilisées, etc...

# INFODAY FRANCE



Le webinaire reprendra à  
14h pour une séquence  
d'approfondissement :  
« Bâtir un projet LIFE »



# INFODAY FRANCE



Le Webinaire va reprendre dans quelques instants, merci de patienter.

Ce webinaire est enregistré, le replay ainsi que la présentation vous seront partagés prochainement.



# Programme de l'après-midi

**12h-13h Déjeuner libre**

**13h Café networking & mise en relation** en présentiel uniquement

**14h Approfondissement : Bâtir un projet LIFE**

Enviropea

- Choix par rapport aux autres programmes européens.
- Conseils pour le montage de projet en lien avec les conditions 2026 des AAP.
- Conseils pour monter une candidature.

**15h10 Rendez-vous individuels** sur inscription uniquement.